

diplomatique, je serais reconnaissant au ministre si, au cours du débat à propos du crédit à l'étude il voulait bien nous dire si l'attitude exprimée par le député de Vancouver-Sud représente vraiment le point de vue du gouvernement. En formulant cette requête je me rends parfaitement compte que le débat n'a pas trait aux affaires extérieures ni aux crédits de ce ministère.

Si le gouvernement est d'avis que nous ne pouvons pas accorder la reconnaissance diplomatique à la Chine, je crois que le pays a droit à une explication précise de son attitude. Bien que ce ne soit pas le moment de parler d'affaires extérieures, je répète qu'on devrait nous accorder une certaine latitude et nous laisser traiter de la question de reconnaissance diplomatique parce qu'elle influe directement sur nos relations commerciales avec les autres pays et, dans le cas qui nous occupe, avec la Chine. J'espère, monsieur le président, que vous laisserez la discussion de la reconnaissance diplomatique se poursuivre au point de permettre au ministre d'expliquer l'attitude du gouvernement et d'exposer les motifs relativement à l'accroissement du commerce avec la Chine communiste.

L'essentiel du discours prononcé par le ministre, c'est que le Canada est un pays commerçant et que sa stabilité économique,—ou son instabilité, selon le cas,—tient pour une bonne part aux débouchés d'exportation. Il a dit, je crois, qu'une personne sur cinq occupant un emploi au Canada doit cette emploi au Commerce d'exportation ou, si vous préférez, que 20 p. 100 de notre économie dépend des marchés d'exportation.

Au titre du crédit en discussion, j'ai l'intention de m'en tenir à l'attitude du gouvernement,—certains députés s'y attendent sans doute,—dans la mesure où elle a trait à nos relations commerciales avec la Chine communiste. Je le fais pour plusieurs raisons dont la plus importante est sans doute que la Chine compte pour 25 ou 30 p. 100 de la population mondiale et que si le taux actuel de la natalité s'y maintient, la proportion grandira de plus en plus.

Une autre raison importante pour laquelle je restreins mes observations à nos relations avec la Chine communiste, c'est que, comme représentant de la Colombie-Britannique, et étant au courant de l'industrie du bois, à laquelle j'ai travaillé de près ou de loin pendant huit ou dix ans, le sujet m'intéresse beaucoup. Le commerce du bois représente, les honorables députés le savent, entre 35 et 40 p. 100 de l'économie provinciale de la Colombie-Britannique. Ce pourcentage est approximatif. J'ignore si quelqu'un peut arriver à un chiffre absolu pour désigner la

proportion de l'économie de la Colombie-Britannique qui dépend de l'industrie du bois, étant donné les nombreuses ramifications de cette industrie. Toutefois, je pense que l'on considère généralement que la proportion de 35 à 40 p. 100 représente assez bien le rapport qui existe entre cette industrie et le reste de l'économie de la Colombie-Britannique.

Une des personnes les mieux connues de l'industrie du bois de la Colombie-Britannique est sans doute M. H. R. MacMillan, qui dirigeait la société MacMillan et Blodell, une des plus grandes entreprises forestières intégrées du monde, car elle ne le cède, je crois, qu'aux intérêts Weyerhaeuser, des États-Unis. Depuis des années, le groupe de la CCF insiste pour la reconnaissance officielle de la République populaire de Chine par le Canada et, ensuite, pour l'expansion de notre commerce avec ce pays. Cette prise de position nous a souvent attiré le ridicule. On nous a accusé d'être des sympathisants communistes et de chercher uniquement à soutenir l'idéologie communiste, ce qui est une accusation que bien peu de gens préféreraient aujourd'hui. Néanmoins, voilà l'accusation qu'on lançait contre nous il y a quelques années.

M. MacMillan ne se laisserait pas, j'imagine accuser ainsi. Il a été en Chine il n'y a pas trop longtemps et, à son retour, il a dit, entre autres choses, que la Chine avait besoin de bois d'œuvre, que nous pouvions lui en vendre et accroître dans ce sens notre commerce avec ce pays. Même si, dans les observations qui précèdent, je m'en suis tenu uniquement au bois d'œuvre, je ne voudrais pas laisser l'impression que le blé et d'autres denrées ne devraient pas être vendus à la Chine et qu'il n'y aurait pas lieu de faire le même effort pour lui vendre d'autres produits.

On a parlé de M. Muir, président de la Banque Royale du Canada, qui vient de rentrer d'une tournée en Chine. Ses observations et ses opinions sont maintenant bien connues de toute la population, et il en a été question souvent à la Chambre. Je ne crois pas devoir revenir là-dessus, ni de faire remarquer qu'il a beaucoup insisté sur la nécessité d'accroître notre commerce avec ce pays. Je n'en ferai rien, sauf que j'appuierai sur ce qu'a dit M. Muir. Il a affirmé que c'est humiliant de voir d'autres pays occidentaux rechercher la clientèle chinoise, tandis que nous restons les bras croisés. Fait significatif, M. Muir ne dit pas de quels pays occidentaux il s'agit; mais j'imagine qu'on peut tout naturellement penser au Royaume-Uni qui, il y a quelques années, offrait à la Chine d'entretenir des relations diplomatiques et qui, à cause de cela, a presque constamment vu son commerce augmenter avec